



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2013

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2013, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Municipalité

A la suite de l'entrée en fonction le 1^{er} janvier 2013 de Mme Pierrette Pittet en remplacement de Mme Françoise Robellaz, la Municipalité de Grancy est composée de la manière suivante :

Olivier Devantay Syndic	Administration générale	<i>Finances, taxes et impôts, personnel communal, police, ARCAM, aménagement du territoire, urbanisme</i>
Michel Devantay Vice-syndic 2011-2012	Forêts	<i>Chemins forestiers, cabanes, domaines, protection civile, défense incendie, carburants</i>
Christian Devantay Vice-syndic 2012-2014	Travaux	<i>Police des constructions, bâtiments, eau potable, épuration, assainissement, gaz, éclairage public</i>
Claude Henneberger Vice-syndic 2014-2015	Voirie	<i>Employé communal, routes, chemins agricoles, parcs, cimetière, gestion des déchets, citernes</i>
Pierrette Pittet Vice-syndique 2015-2016	Santé et social	<i>Santé publique, écoles, formation, culture, religion, jeunesse, loisirs, affaires sociales, sociétés locales</i>

Durant l'année 2013, la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 19h30, 41 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 372.5 heures de vacations et accompli 1'674 km de déplacements à ce titre.

Conseil Général

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à quatre reprises en 2013, deux fois sous la présidence de M. François Cisier, président jusqu'au 30 juin 2013, et deux fois sous la présidence de Mme Anne Lodari, présidente depuis le 1^{er} juillet 2013. Il a examiné 5 préavis municipaux dont 4 ont été adoptés, le n° 3/2013 ayant été rejeté ; ces 5 préavis concernaient les sujets suivants :

- N° 1/2013 : Projet de Centre Aquatique Région Morges
- N° 2/2013 : Révision du Plan Général d'Affectation
- N° 3/2013 : Aménagement d'une porte d'entrée de la localité côté Cottens
- N° 4/2013 : Arrêté d'imposition 2014
- N° 5/2013 : Réorganisation du tourisme dans le district de Morges et adhésion à l'Association Régionale Touristique

Grefte municipal et contrôle des habitants

(Poste occupé à 40% par Mme Mireille Hofer depuis le 1^{er} janvier 1998)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Procès-verbaux des séances extraordinaires de la Municipalité
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi des dossiers et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- ◆ Délivrance des cartes d'identité

La commune de Grancy a enregistré en 2013, 40 arrivées, 43 départs, 5 naissances et 4 mutations (changements d'état civil et décès, etc.).

15 cartes d'identités ont été délivrées ainsi que 27 permis de séjour et d'établissement B, C, L, G. Le nombre d'habitants au 31 décembre 2013 se compose de 410 personnes dont 345 suisses et 65 étrangers.

Bourse communale

(Poste occupé à 20% par Mme Madeleine Martin depuis le 1^{er} janvier 2004)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (174)
- ◆ Suivi des factures, rappels (63) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (1508 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS)

Employé communal

(Poste occupé à 100% par M. Beat Baumann depuis le 1^{er} mai 2012)

Depuis 2009, l'employé communal est occupé à 30%, soit un jour et demi par semaine par la Commune de Senarclens à la satisfaction des deux villages. Cependant cette collaboration cessera dans le courant de 2014 suite à l'engagement programmé d'un employé communal par la Commune de Senarclens. Dans le même temps et en prévision de la cessation d'activité du surveillant de la station d'épuration, notre employé communal a commencé à collaborer avec lui dans le courant 2013.

A Grancy, en plus des travaux courants, notre employé communal est occupé dès le printemps par l'entretien des gazons, du cimetière, des fleurs qui bordent les bâtiments communaux, le fauchage et le balayage des bords de routes. Il remplace aussi la concierge du collège lors de ses vacances et effectue divers travaux dans les forêts communales sous la supervision du garde forestier. En hiver vous pouvez le rencontrer au volant du chasse-neige pour dégager et saler les routes communales. Les travaux de peinture, l'entretien des machines et des locaux communaux, ponctuent son occupation hivernale.

Habitant de Reverolle lors de son engagement en 2012, M. Beat Baumann a depuis quitté cette commune voisine et est maintenant l'heureux résident de la commune de Grancy depuis le 1^{er} octobre 2013, ce dont se félicite la Municipalité qui en profite pour lui souhaiter la bienvenue au nom de toute la population de Grancy.

Affaires culturelles, loisirs

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales avec un accent particulier sur les sociétés locales, surtout lors d'événements destinés à la population.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage, de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2013 nous avons eu le grand plaisir de nous rendre à Saint-Denis, chez M. Jean-Pierre Boven pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui apporter nos meilleurs vœux de santé.

2. Finances

Comptabilité générale

Bien que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 66'205.-, l'exercice 2013 présente finalement un léger solde positif de fr. 5'041.88 après des amortissements de fr. 200'345.57 sur le patrimoine financier et de fr. 4'259.- sur le patrimoine administratif.

Tandis qu'un remboursement de fr. 119'400.- a permis de diminuer le montant total des emprunts en les faisant passer de fr. 1'921'800.- en 2012 à fr. 1'802'400.- en 2013, les fonds de réserve ont pour leur part été approvisionnés d'un montant net de fr. 258'152.83 qui porte ainsi leur valeur comptable 2013 à fr. 1'309'174.93 dont fr. 568'870.- de réserves affectées (eau et EC/EU). Il faut relever la dissolution du fonds de réserve des Taxes de remplacement d'abri PC (fr. 38'948.-) et la constitution du fonds de renouvellement "Carburant" suite à l'intégration des comptes de la station de carburants dans la comptabilité générale.

Impôts

La tendance à la hausse des rentrées fiscales initiée en 2012 a été confirmée puisque le total des impôts encaissés a augmenté de plus de fr. 280'000.- pour atteindre fr. 1'555'981.14 en 2013. Cette hausse est à mettre presque entièrement sur le compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu et sur la fortune, les revenus conjoncturels ayant pour leur part compensé la quasi-disparition de l'impôt spécial sur les étrangers.

Service financier

Le mode de calcul des acomptes de la facture sociale et de la péréquation étant basé principalement sur les rentrées fiscales datant de deux ans auparavant (2011 pour 2013), la hausse importante des rentrées d'impôts en 2013 n'a pas été répercutée dans ces participations à des charges cantonales. Afin de donner une image plus proche de la réalité au résultat de l'exercice 2013, le fonds de réserve pour la péréquation, déjà doté d'un montant de fr. 50'000.-, a été augmenté et porté à fr. 200'000.-, ce qui contribuera à éviter de péjorer l'exercice 2014.

3. Domaines et Bâtiments

Terrain

Le Plan Général d'Affectation (PGA) a été soumis au Conseil général lors de sa séance du lundi 17 juin 2013. Afin de tenir compte des remarques et des oppositions formulées à la suite de l'enquête publique, la Municipalité a proposé dans son préavis d'apporter des modifications au PGA. Le PGA tel que présenté ainsi que les modifications proposées ayant été acceptées par le Conseil général, un examen préalable complémentaire a dû être demandé au Service du développement territorial (SDT) et aux autres services concernés avant de soumettre les modifications à l'enquête publique complémentaire. Bien que promis pour le 27 décembre 2013, le rapport de synthèse n'était pas encore parvenu à la Municipalité à la fin de l'année 2013.

Forêts

Déjà très prisées par les promeneurs, nos forêts communales le sont également par les scouts qui ont organisé leur grand jeu "GONDWANA" durant le week-end du Jeûne 2013, réunissant environ 400 participants sur notre territoire forestier. Sur le plan de l'exploitation, le début de l'année 2013 fut catastrophique en termes de météo avec une pluviométrie abondante ne permettant pas d'intervenir dans de bonnes conditions, surtout pour les travaux de débardage. Les prix obtenus par la vente des bois sont légèrement supérieurs à ceux de 2012. Sur les 1'600 mètres cubes exploités, la moitié l'est au moyen d'un processeur dont les coûts sont inférieurs au

bûcheronnage traditionnel. Dans nos choix de plantations nous portons l'accent sur une diversification des essences afin d'avoir un bel équilibre végétal.

Bâtiments communaux

Le galetas du bâtiment sis Place de la Fontaine 6 a été isolé avec l'aménagement d'un plancher, ceci afin d'en améliorer l'enveloppe thermique. Ce travail a été attribué à l'entreprise Atelier Z Sàrl pour un montant de fr. 13'813.45.

L'escalier reliant la terrasse à la partie café de la Maison de Ville a été sécurisé par la pose d'une main courante installée par l'entreprise HP3 constructions métalliques SA pour fr. 577.80.

L'entrée de la grande salle a été équipée d'un éclairage extérieur avec un détecteur de présence.

4. Travaux

Routes

L'hiver 2012-2013 a été long et froid. De ce fait, le coût a été un peu plus onéreux à supporter que l'année précédente.

La traversée des localités de Grancy et St-Denis (1694 m. en tout) a dû être salée et déneigée à 32 reprises alors que le simple salage s'est avéré nécessaire à 30 reprises durant le service hivernal pour un montant de fr. 8'170.90 contre fr. 5'937.- une année plus tôt.

Eclairage public

Pas d'entretien particulier hormis le remplacement de quelques ampoules durant l'année.

Parcs, promenades, cimetières

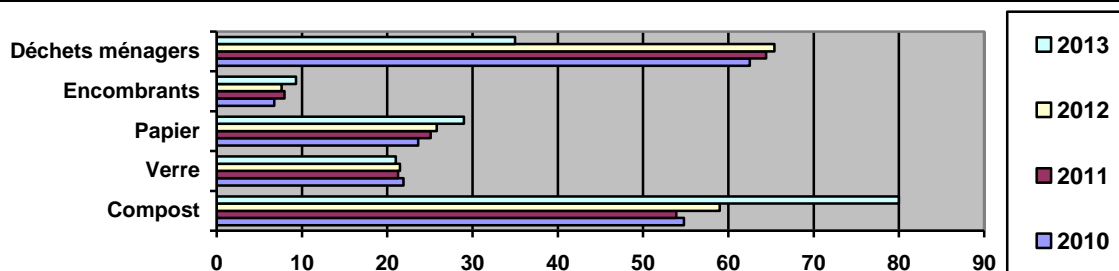
L'entretien des tombes abandonnées au cimetière, la tonte des gazons et l'entretien du préau de l'école, des parcs et promenades ont été régulièrement effectués tout au long de l'année par notre employé communal. Il a également entretenu les chemins forestiers.

Ordures ménagères et déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2013, notre commune fait partie des 101 communes qui ont adopté la taxe au sac ce qui représente environ 190'000 habitants. La totalité des déchets incinérables (ordures ménagères et déchets industriels) sont brûlés via Valorsa et Tridel. Valorsa trie par année près de 39'000 tonnes d'ordures ménagères, puis organise leur logistique. Les déchets encombrants sont également triés et broyés. Les boues STEP suivent le même processus. Le PET, le PE et les textiles font également partie des déchets gérés par Valorsa. Des camions-poubelles transfèrent les bennes sur le train CFF, afin d'alimenter l'usine d'incinération Tridel, à Lausanne. Des progrès restent encore à faire dans le domaine du recyclage des plastiques. Il est à relever que depuis la mise en service de la taxe au sac, la population trie davantage ses déchets, ce qui a eu pour effet de diminuer de moitié le tonnage des déchets ménagers.

Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

Année	Déchets mén.	Encombrants	Papier	Verre	Compost
2013	35	9.3	29	21	80
2012	65.41	7.6	25.8	21.5	59
2011	64.43	7.96	25.07	21.25	53.90
2010	62.53	6.74	23.61	21.89	54.80



Réseaux d'égouts, d'épuration

La remise en activité des installations, suite au changement des tapis situés dans le bassin combiné d'aération, a suscité quelques inquiétudes au sujet de la qualité de ses rejets. En effet, une pluviométrie abondante, combinée à des températures basses et parfois des eaux de provenance douteuse (souillées par du purin par exemple !!) ont mis en évidence quelques imperfections révélées par le résultat des analyses effectuées par le laboratoire cantonal.

Ces résultats non conformes nous ont conduits à mandater la société CH₂O Environnement Sàrl à Grandson, afin d'effectuer une analyse détaillée du fonctionnement des installations avec un paramétrage des différents composants techniques. Le mandat consiste à contrôler et analyser la qualité des rejets une fois par mois pendant une année avec la présentation d'un rapport technique en fin d'exercice. Par la même occasion, il est chargé d'établir une liste des différentes tâches qui incomberont aux surveillants de la station d'épuration.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire et secondaire

L'association scolaire ASISEVV (La Sarraz Environs et Veyron-Venoge) rencontrant des problèmes avec des trajets de bus scolaires trop longs, a fait appel à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) qui est entrée en matière sur une réorganisation territoriale. La DGEO a demandé aux 3 associations ASIABE (Apples-Bière et Environs), ASISEVV et la nôtre, ASICOPE, d'étudier une réorganisation visant à se répartir au mieux les communes sur le plan des transports, des effectifs ou encore des finances. Quatre variantes ont été proposées aux 13 communes de l'ASICOPE et aucune n'a fait l'unanimité. Trois nouvelles variantes sont à l'étude. La DGEO attend la réponse des communes pour fin 2014, en vue de la rentrée 2015.

Le crédit d'étude pour le futur collège des Chavannes a été voté en juin 2013 et a été utilisé. Le projet est en phase de finalisation et sera mis à l'enquête publique dans le courant de 2014.

Du fait de la réorganisation scolaire, la demande de crédit d'investissement a été reportée en janvier 2015, ce qui fait que les classes ne seront pas à disposition avant la rentrée 2017.

Suite à l'augmentation continuelle des factures de CarPostal, les transports scolaires ont été attribués à la SAPJV pour une durée de 3 ans. Cette adjudication s'est faite tardivement et la mise en place de l'horaire a été ardue. Lors de la rentrée scolaire, il s'est vite avéré que les horaires de transport avaient été calculés de manière trop serrée. Des nouveaux horaires ont été mis en place pour la rentrée des vacances d'automne. Une autre préoccupation majeure est l'accroissement significatif du nombre d'incivilités dans les bus, d'injures, de bagarres et de dégâts matériels importants.

Une année après l'introduction de l'accueil de midi, environ 450 élèves par jour participent au repas ou au pique-nique. Un système informatique pour la gestion des inscriptions aux repas sera mis en place dès février 2014. Afin d'encourager les élèves à rester sur le site du PAM pendant la pause, 2 tables de ping-pong ont été installées et un arrangement avec la ludothèque permet d'avoir des jeux à disposition.

Temples et cultes

Mme Laurence Bohnenblust-Pidoux, pasteure, a commencé son travail de ministre pour notre paroisse au mois d'août 2013. Elle rejoint ainsi Mme Danièle Staines, diacre et Mme Christine Nicolet, pasteure. Mme Bohnenblust-Pidoux habite avec sa famille à la cure de Cossonay.

Il y a actuellement environ 5 à 6 cultes qui sont célébrés par année à l'église de Grancy.

6. Police

Défense contre l'incendie

Le SDIS Région Venoge termine sa deuxième année d'intervention sur le territoire des 27 communes partenaires. Il assure ainsi la sécurité des 23'000 habitants et des 15'200 hectares du périmètre qui lui sont rattachés. En 2013 le nombre d'interventions, toutes causes confondues, se montait à 223. Le SDIS se compose actuellement de 370 sapeurs-pompiers placés sous le

commandement du major Thierry Burnat. Un détachement d'appui, commandé par le capitaine Thierry Chauvy, est basé à Grancy.

Protection civile

Suite à la réorganisation de la protection civile se calquant sur le territoire du district de Morges, la nouvelle organisation regroupe les 62 communes pour un bassin de population avoisinant les 75'600 habitants. La réforme AGILE menée par le Service de la Sécurité Civile et Militaire implique un nombre plus élevé de communes et une nouvelle organisation, avec la constitution d'un état-major régional et sept compagnies. Les objectifs de l'année 2013 furent de connaître le nouveau secteur d'engagement, de renforcer la nouvelle structure du bataillon et de consolider la collaboration avec les partenaires. Le premier exercice comptable de la nouvelle organisation laisse apparaître un coût à l'habitant légèrement inférieur au budget (fr. 19.23/habitant). C'est pourquoi une rétrocession de fr. 1.10 sera décomptée sur la facture 2014.

7. Sécurité sociale

AJERCO

Le réseau AJERCO comprend 27 communes. La garderie l'Arlequin de la Sarraz a été inaugurée en septembre 2013, elle offre 22 places. La garderie la Chenaille de Penthaz s'est agrandie et 10 enfants supplémentaires peuvent être accueillis. Nous avons actuellement dans le réseau 6 garderies, ce qui correspond à 140 places pour le préscolaire. Le futur de l'AJERCO sera de prévoir des lieux d'accueil pour le parascolaire.

ARASMAC

Le nombre de dossiers RI (revenu d'insertion) est en constante augmentation. Pour les agences d'assurances sociales le coût par habitant se monte à fr. 23.75 en 2013.

Groupe Seniors

La « table au bistrot » une fois par mois fonctionne très bien. Le cours de tai-chi a lieu une fois par semaine, il faudrait un peu plus d'adeptes. Une séance de prévention avec la gendarmerie vaudoise, et ouverte aux communes avoisinantes, a connu un joli succès. Par contre le goûter de Noël a dû être annulé par manque de participants. Le comité envisage d'organiser des rencontres et activités conjointement avec les communes de La Chaux et Senarclens.

8. Services industriels

Service des eaux

Trois compteurs devenus illisibles ont été remplacés et trois nouveaux compteurs ont été posés, ce qui porte à 133 le nombre de compteurs installés sur notre réseau communal.

La consommation facturée a passé de 35'493 m³ en 2012 à 38'320 m³ en 2013, soit une augmentation de 8% due en grande partie à deux fuites détectées et réparées sur des branchements privés.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 mai 2014.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer